

Information aux usagers : Le DSRC OncoPaca-Corse décline sa responsabilité concernant les contenus publiés sur d'autres sites web prétendant être liés à notre structure ou utilisant sans autorisation, en tout ou partie, nos dénominations, noms de domaine et marques "OncoPaca" et "OncoPaca-Corse".



Dossier Communicant de Cancérologie (DCC)

Le DCC est un projet national de mise en place d'un système d'information et de communication en cancérologie issu du Plan Cancer I. La mesure 34 préconisait la mise en œuvre par les Réseaux Régionaux de Cancérologie d'un DCC dans chaque région. Le partage des données médicales entre professionnels de santé tant hospitaliers que de ville constitue également une action des Plans Cancer II (action 18.3) et III (mesure 2.19).



Généraliser le dossier communicant de cancérologie (DCC) et mobiliser les outils de communication numérique au service de la coordination ville-hôpital (Plan Cancer III, action 2.19)



Les grands principes du DCC sont :

- > un dossier informatisé sécurisé interopérable
- > un applicatif utilisable par les médecins pour les soins
- > un objectif d'optimisation de la qualité et de la continuité des soins
- > un outil en lien avec les Réunions de Concertation Pluridisciplinaire (RCP) et le Dossier Médical Partagé (DMP)

C'est l'Institut National du Cancer (INCa) qui coordonne ce projet au niveau national. Le projet DCC reste étroitement lié à celui du Dossier Médical Partagé (DMP), dont le pilotage a été confié à la Caisse nationale d'assurance maladie des travailleurs salariés (Cnamts) par la loi de santé adoptée en 2015 : dossier médical informatisé, accessible sur internet. Le DMP permet d'accéder simplement et rapidement aux données de santé et aux informations pertinentes pour la prise en charge des patients.

Le DCC offrira à terme la possibilité, pour les professionnels de santé, d'accéder de façon sécurisée aux données de leurs patients concernant les réunions de concertation pluridisciplinaire (RCP), les comptes-rendus d'anatomo-pathologie (CR-AP), les comptes-rendus opératoires (CROP), le programme personnalisé de soins (PPS)

L'enregistrement des informations médicales du patient est soumis à son consentement. Un respect strict de la confidentialité des données médicales est assuré.

L'outil actuel de gestion des RCP, e-RCP, accessible depuis le Portail de santé PACA, est en cours de déploiement en PACA et Corse depuis début avril 2018. Cet outil sera amené à évoluer en fonction du cahier des charges national de l'INCa.

> **Accès e-RCP** (via le Portail de santé PACA)

e-RCP

PPS et CRAP

Dernière mise à jour le 22 décembre 2020

LE SAVIEZ-VOUS ?

À LIRE



PARCOURS DE SOINS, PRISE EN CHARGE

Instruction relative à l'actualisation de la cible du système d'information du DCC

05 avril 2016

> **TOUS LES DOCUMENTS**

AGENDA